

RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EXERCICE 2017

En application de l'article L.2312.1 du Code Général des Collectivités Locales, un débat sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires a lieu dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

1 Les grandes lignes des résultats de l'exercice 2016

Les orientations du budget 2017 doivent, bien entendu, tenir compte du compte administratif de l'exercice 2016, qui dégage un résultat de clôture bénéficiaire au niveau de la section fonctionnement et investissement :

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

Centre Communal d'Action Sociale

	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement 2016	exécution 2016 dépenses	exécution 2016 recettes	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
investissement	4 559,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 559,10 €
fonctionnement	236 148,23 €	0,00 €	1 596 933,38 €	1 608 740,78 €	11 807,40 €	247 955,63 €
TOTAL	240 707,33 €	0,00 €	1 596 933,38 €	1 608 740,78 €	11 807,40 €	252 514,73 €

En section de fonctionnement, le résultat courant est bénéficiaire de 11 807,40 €.

Le total des dépenses nettes s'élève à 1 596 933,38 € pour une prévision de 1 687 318 €. Les prévisions au niveau des charges réelles ont été exécutées à 94,64 %.

Le total des recettes nettes s'élève à 1 844 889,01 € pour une prévision à 1 687 318 €. Les prévisions au niveau des recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 109,33 %.

Le résultat cumulé qui tient compte des reports excédentaires de l'exercice 2016, est lui-même excédentaire de 252 514,73 €.

2 Les masses du budget 2017

2.1 L'évaluation des principales recettes de fonctionnement

EVOLUTIONS DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN K€

Chapitres	CA 2015	CA 2016	Evolution K€	Evolution %	BP 2017	Evolution K€	Evolution %
Chapitre 70	479 K€	494 K€	15 K€	3,14%	463 K€	-31 K€	-6,21%
Chapitre 74	1 106 K€	1 069 K€	-37 K€	-3,38%	1 042 K€	-26 K€	-2,46%
Chapitre 75	14 K€	15 K€	1 K€	10,63%	11 K€	-4 K€	-26,02%
Chapitre 77	25 K€	30 K€	5 K€	20,69%	4 K€	-26 K€	-85,84%
Chapitre 013	18 K€	1 K€	-17 K€	-92,98%	K€	-1 K€	-100,00%
TOTAL	1 641 K€	1 609 K€	-33 K€	-1,99%	1 521 K€	-88 K€	-5,47%

Chapitres	BP 2016	BP 2017	Evolution K€	Evolution %
Chapitre 70	466 K€	463 K€	-3 K€	-0,70%
Chapitre 74	949 K€	1 042 K€	94 K€	9,86%
Chapitre 75	11 K€	11 K€	1 K€	5,07%
Chapitre 77	4 K€	4 K€	K€	6,28%
Chapitre 013	K€	K€	K€	
TOTAL	1 430 K€	1 521 K€	91 K€	6,37%

Chapitre 70 : produits des services

Ce poste devrait rester stable par rapport aux réalisations de 2016.

Chapitre 74 : dotations et subventions

En matière de recettes, la participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) devrait se maintenir par rapport au budget 2016. Pour l'exercice 2017, le montant de la subvention du contrat Enfance-Jeunesse devrait être de 179 586,00 €. Au compte administratif 2016, la subvention du contrat Enfance-Jeunesse était de 166 849,87 €. Ceci s'explique par le financement, pour partie, du poste de coordinateur TAP et le financement des formations BAFA/BAFD des animateurs.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a décidé de maintenir et soutenir les projets en direction des publics adolescents et de la petite enfance. Pour l'exercice 2017, il sera inscrit une enveloppe de 6 000 € pour la jeunesse, et une enveloppe de 31 292 € pour la petite enfance.

La subvention communale qui serait sollicitée par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. auprès de la commune serait de 473.786 €. Pour rappel, la contribution communale de fonctionnement aux services du C.C.A.S., en 2016, était de 405.000 €. Cette augmentation s'explique par le recrutement de deux agents. Un agent social pour le portage des repas à domicile et le transport solidaire, une infirmière à temps non complet (20 heures), pour les structures de la petite enfance. A cela, il faut ajouter le GVT (Glissement vieillesse-technicité) qui correspond à la rémunération du fonctionnement.

Pour l'année 2017, des appels à projets seront demandés aux partenaires financiers (Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse, le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales). Les montants seront inscrits en fonction des notifications.

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante

Les logements ont été occupés toute l'année 2016, le produit est arrêté à un montant de 15.403,40 €.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Ce poste est en forte diminution par rapport aux réalisations de 2016.

2.2 L'évaluation des principales dépenses de fonctionnement

Chapitres	CA 2015	CA 2016	Evolution K€	Evolution %	BP 2017	Evolution K€	Evolution %
Chapitre 011	292 K€	302 K€	10 K€	3,40%	341 K€	39 K€	13,08%
Chapitre 012	1 272 K€	1 258 K€	-14 K€	-1,12%	1 354 K€	96 K€	7,60%
Chapitre 65	K€	1 K€	1 K€	452,06%	6 K€	5 K€	562,26%
Chapitre 66	2 K€	3 K€	K€	1,59%	3 K€	1 K€	36,33%
Chapitre 67	4 K€	33 K€	30 K€	0,00%	36 K€	2 K€	7,03%
Chapitre 022	K€	K€	K€	0,00%	28 K€	28 K€	
TOTAL	1 571 K€	1 597 K€	26 K€	1,68%	1 768 K€	171 K€	10,73%

Chapitres	BP 2016	BP 2017	Evolution K€	Evolution %
Chapitre 011	344 K€	341 K€	-3 K€	-0,75%
Chapitre 012	1 272 K€	1 354 K€	82 K€	6,45%
Chapitre 65	1 K€	6 K€	5 K€	386,54%
Chapitre 66	3 K€	3 K€	1 K€	28,22%
Chapitre 67	26 K€	36 K€	10 K€	36,12%
Chapitre 022	25 K€	28 K€	3 K€	10,12%
TOTAL	1 671 K€	1 768 K€	97 K€	5,82%

Chapitre 011 : les charges à caractère général

Ce poste constitue l'essentiel des dépenses de fonctionnement des services : eau, électricité, téléphone, fournitures de toutes natures, transports, assurances et fonctionnement pour toutes les structures.

Les projets 2017 s'articulent autour des actions antérieures et des nouveaux projets, notamment :

- + Des projets nouveaux notamment pour le Centre Socio-Culturel, avec la mise en place :
 - du portage de repas à domicile pour favoriser le maintien à domicile, rompre l'isolement des personnes et bénéficier de repas équilibrés ;
 - du transport solidaire qui permet de répondre à un besoin de trajet particulier (visite chez le docteur ou vers des établissements de santé proches (hôpital de Tournan-en-Brie, Clinique de Forcilles).
- + Pour le Centre Socio-Culturel, la mise en place d'atelier de relaxation et la création d'une ludothèque.
- + Le projet social avec le renforcement des actions sur les différents axes à savoir le vieillissement, la famille, la citoyenneté, la vie locale et l'accès aux droits.

Chapitre 012 : charges de personnel

Ce poste augmentera par rapport aux réalisations de 2016.

Les évolutions salariales 2017 porteront sur :

- - le recrutement de deux agents : un agent social pour le portage des repas à domicile et le transport solidaire, et une infirmière à temps non complet (20 heures), pour les structures de la petite enfance.
- - Le reclassement des agents de catégorie A, B, C et l'augmentation de 0,60 % qui auront lieu en 2017.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Il est prévu d'inscrire un montant de 4 875 €, sur une prise en charge partielle des dépenses de téléassistance. Ce chapitre augmentera par rapport aux dépenses réalisées de l'exercice 2016, en raison du nombre d'abonnés, en augmentation.

Chapitre 66 : charges financières

Le Centre Communal d'Action Sociale a sollicité une ligne de trésorerie, pour faire face aux difficultés financières de nos partenaires financiers. Le montant de la ligne de trésorerie est de 300 000 €.

2.3 L'évaluation de la section investissement.

En 2017, il n'est pas prévu d'investissement.